Réunion du Mercredi 08 Janvier 2020

La réunion de la commission des officiels a été déclarée ouverte à 20h30 le 08 janvier 2020 à la maison des comités, 106 rue des Bussy à Eaubonne par Guy HORWITZ responsable de la commission.

MEMBRES	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS
CASTERA Hervé	Oui		
HORWITZ Guy	Oui		
LEGER Marc	Oui		
ROUSSEAUX Suzanne	Oui		
VEDOVATI Thierry	Oui		
VERNILLET Claude		Oui	
FOHRER Sylvie	Oui		
MIGNE Jean-François	Oui		
BODART Pierre	OUI		

La commission vous informe de sa nouvelle adresse mail :

Officiels.cd95@gmail.com

DATES A RETENIR

Commission des officiels :

Mercredi 04 Mars 2020 à Eaubonne 20h30

Mercredi 22 Avril 2019 à Eaubonne 20h30

Mercredi 01 Juillet 2019 à Eaubonne 20h30

Formation officiel B et C :

La commission se rapproche du club de Bezons pour organiser la futur formation.

Une date ultérieure pourra être envisagée selon les demandes des clubs et le nombre de candidat.

Formation officiel A :

Nous invitons les clubs à faire connaitre leurs candidats le plus rapidement possible afin de définir une date.

VALIDATION D'OFFICIELS NATATION COURSE

Officiels validés à partir du 23 octobre 2019 :

Noms et prénoms	Clubs d'origine	Grade	N° de licence
OUNAMANE Kevin	SNF	B	1688740

Officiels Ajournés :

La commission demande aux candidats suivants :

Noms et prénoms	Clubs d'origine	N° de licence	Epreuve à refaire
SADI Said	SNF	1726868	Refaire l'épreuve de chronométrage

Officiels validés à partir du 08 janvier 2020 :

Noms et prénoms	Clubs d'origine	Grade
LING Villacampa	ASHN	C
HENRY Shirley	CCB	B
HENRY Sébastien	CCB	B
CORNEC David	ACSC	C
MAURY Christophe	CN95	B
SADI Said	SNF	B

Officiels Ajournés :

La commission demande aux candidats suivants :

Noms et prénoms	Clubs d'origine	N° de licence	Epreuve à refaire
BOURREAU Nadège	CNF	3367127	Refaire l'épreuve de chronométrage
DAELS Julie	CPN	3372005	Refaire l'épreuve de chronométrage
DAELS Anthony	CPN	3372011	Refaire l'épreuve de chronométrage

COMPOSITION DES JURYS

Date	Compétition	Lieu	OFFICIELS	
dimanche 19 janvier 2020	Circuit Juniors/Séniors N°2/3	Roissy	JA	Manuel PINTO
			JA	Georges NICOLAS
			ST	Pascal BRICOUT
			ST	Gérard LE CORRE
			JN	Christian COUSINARD
			JN	Sylvie FORHER
samedi 25 janvier 2020	Journée N°2/4 Maitres	Franconville	JA	Pascal BRICOUT
			JA	Achour BENTAHAR
			ST	Luc COELEMBIER
			ST	
			JN	
			JN	
samedi 25 janvier 2020	Parcours Jeunes N°2/4	Beaumont	JA	
			JA	
			ST	
			ST	
			JN	
			JN	
samedi 25 janvier 2020	Parcours Jeunes N°2/4	Cergy	JA	Philippe CASBAS
			JA	
			ST	
			ST	
			JN	
			JN	
Dimanche 26 janvier 2020	Parcours Jeunes N°2/4	Beaumont	JA	Christian COUSINARD
			JA	
			ST	
			ST	
			JN	
			JN	
Dimanche 26 janvier 2020	Parcours Jeunes N°2/4	Cergy	JA	Philippe CASBAS
			JA	
			ST	Georges NICOLAS
			ST	
			JN	
			JN	

Dimanche 2 Février 2020	Challenge Avenirs (ENF3)N°2/4 & Parcours Avenirs N°2/3	Fosses	JA	Marc LEGER
			JA	Régis BARON
			ST	
			ST	
			JN	
			JN	
Dimanche 2 Février 2020	Challenge Avenirs (ENF3) N°2/4 & Parcours Avenirs N°2/3	Montigny	JA	Georges NICOLAS
			JA	
			ST	Suzanne ROUSSEAUX
			ST	
			JN	
			JN	
Dimanche 2 Février 2020	Challenge Avenirs (ENF3) N°2/4 & Parcours Avenirs N°2/3	Herblay	JA	Jean François MIGNE
			JA	Sylvie FORHER
			ST	Michel ROUSSEAU
			ST	Jacques NOIRBENT
			JN	
			JN	

DIVERS

1- Un polo sera attribué à chaque officiel ayant particpé à cinq réunions départementale pour la saison 2018-2019 à condition d'être licencié pour la saison 2019-2020.

Nous demandons donc aux responsables des clubs de nous remonter la liste de leurs offfiels licenciés avec la taille des polos souhaités.

2- **Il est demandé aux officiels de se connecter rapidement à EXTRANAT pour associer le titre d'officiel au club pour lequel il officie.**

3- Pour information un officiel peut-être licencier à un club en tant que officiel et à un autre en tant que nageur.

4- Tout officiel quittant la compétition avant la fin, sans accord préalable du Juge Arbitre, sera supprimé de la feuille de jury. Donc dans ce cas l'officiel ne représentera son club.

5- L'annonce du motif de la discalification ne doit pas être précissé.

6- Dans quelle condition la faute commise par un nageur peut-elle être effacée ?
Si une erreur d'un officiel suit la faute du nageur (GR 7.5).

7- La commission des officiels décide de créer un compte WHATSAPP pour les officiels A concernant la formation des jurys des compétitions départemental. (peut de réponse par mail).

Fin de réunion à 22h00.

Le secrétaire de réunion